

Professeur de théologie morale . . . . .	le R. P. Amour Bompar.
» d'hébreu . . . . .	» Jean Dumas
» de mathématiques. . . . .	» Laurent Béraud.
Préfet des classes inférieures . . . . .	» François Thovex.
Professeur de logique. . . . .	» Barthélemy Thorbaty.
» de physique . . . . .	» Claude-Ignace Bouhéliér.
» de rhétorique pour l'éloquence	» Antoine Dusserre.
» » la poésie .	» Antoine Mongez.

Le petit collège ou Collège Notre-Dame, situé dans les bâtiments occupés aujourd'hui par la mairie du cinquième arrondissement, enseignait gratuitement, depuis la sixième jusqu'à la rhétorique inclusivement. Il ne recevait que des externes, tandis que le Collège de la Trinité recevait des pensionnaires payants.

Après la suppression de leur ordre, les jésuites lyonnais s'étaient réfugiés à Avignon et la direction de leurs collèges avait été remise provisoirement entre les mains de professeurs laïques pour le Collège de la Trinité et de prêtres séculiers pour celui de Notre-Dame. Par arrêt du Parlement en date du 2 mars 1762, le consulat était autorisé à pourvoir les deux collèges de nouveaux régents. Un bureau d'organisation fut nommé sous la présidence de l'archevêque. Celui-ci délégua ses pouvoirs à son vicaire général.

Deux solutions étaient en présence. La première consistait à confirmer purement et simplement aux maîtres libres la régence des deux collèges qui leur avait été concédée d'une façon provisoire. Cette solution était préconisée par M. Pupil, lieutenant général en la sénéchaussée. La seconde était de remettre cette régence entre les mains de congrégations vouées à l'enseignement. Le consulat et l'archevêque étaient partisans de cette seconde solution. Le consulat avait même déjà entrepris des pourparlers avec la congrégation de l'Oratoire, dont le Collège de Jully était très renommé, et avec celle des Pères de Saint-Joseph. Mais ces pourparlers traînaient en longueur. Le Père de la Valette, général des Oratoriens, dont tous les établissements étaient situés en dehors des grands centres, pensait que ce n'était guère que loin de la corruption des villes qu'il était possible d'élever les enfants dans la connaissance de la religion et l'innocence des mœurs. Il est curieux de